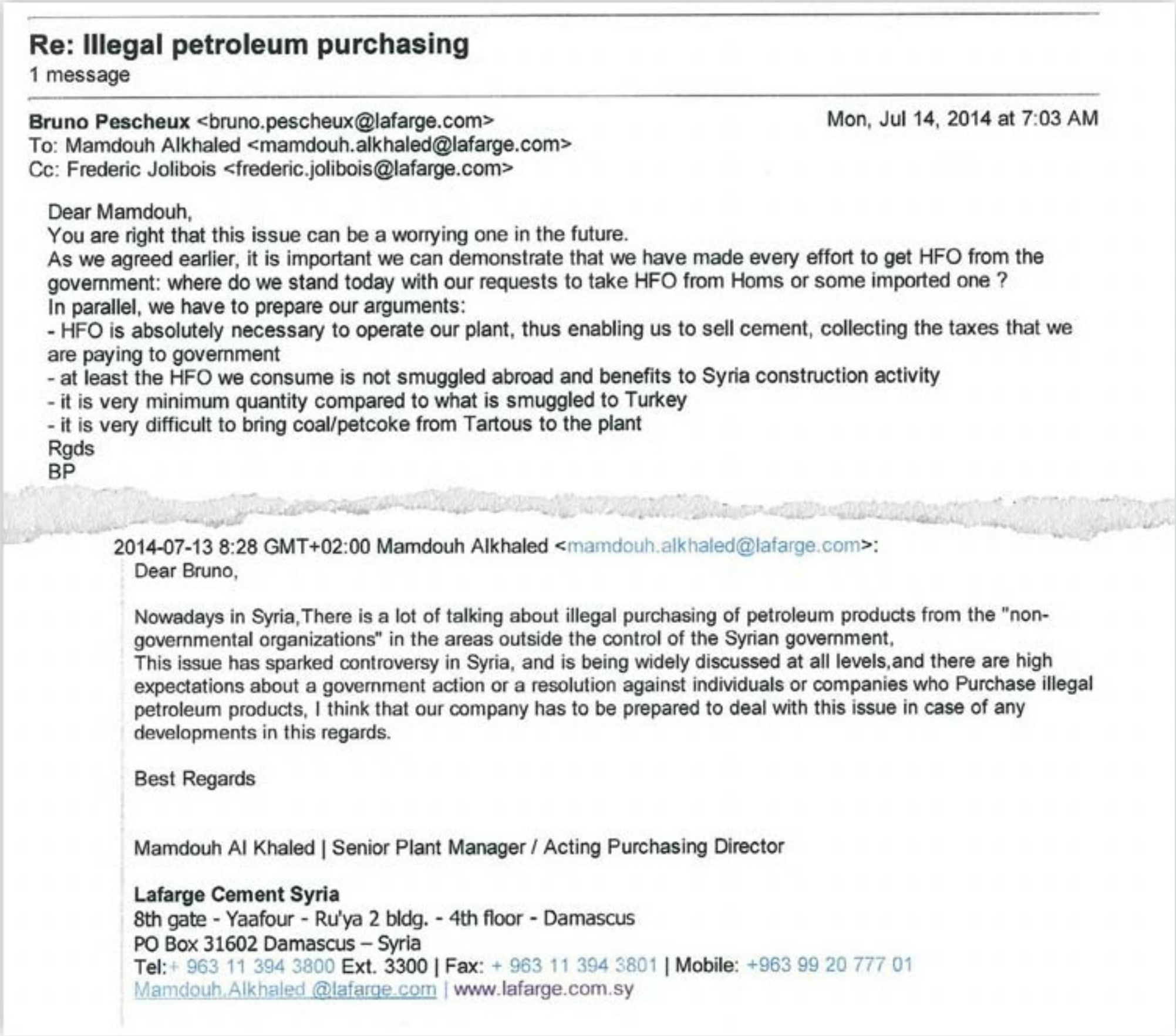


➤ Turquie ou de Jordanie dans des comptes rendus de diplomates pour le Quai d'Orsay. L'ambassade de France en Jordanie résume par exemple en termes policés le contenu de sa rencontre avec Frédéric Jolibois le 10 septembre 2014 : « *Poursuite des activités du groupe Lafarge en Syrie, au prix d'un jeu d'équilibriste entre régime de Damas, forces kurdes et Etat islamique.* » Est-ce à dire que le ministère des Affaires étrangères leur a formellement demandé de rester ? « *Pas sûr qu'on trouve trace de tels propos dans des documents internes, même si ce n'est pas impossible,* commente un haut fonctionnaire sous couvert de l'anonymat. *Ce qui est certain, c'est que cela arrangeait tout le monde. Lafarge faisait de l'argent, la France avait une entreprise tête de pont sur place, d'autant que la diplomatie économique était une priorité à l'époque, et la DGSE récupérait du renseignement d'ambiance.* »

"PRÉPARER NOS ARGUMENTS"

Certains cadres de Lafarge minimisent la responsabilité de l'entreprise. Selon eux, les paiements de taxes aux milices, dont l'EI, auraient été effectués par Firas Tlass et non Lafarge. Ancien proche de Bachar el-Assad, Firas Tlass était initialement actionnaire minoritaire (environ 1,3 %) de Lafarge Cement Syria. En 2012, il s'oppose au régime et passe dans le camp de la résistance. Aussitôt, sa participation dans le cimentier est confisquée par Damas. Cette mesure de rétorsion déclenche une grande réunion du service juridique du groupe français qui conclue... que l'activité peut continuer ainsi ! Il faut dire que, pour Lafarge, Firas Tlaas reste un homme clé. C'est lui qui est par exemple chargé de distribuer les fonds permettant de franchir les barrages routiers. Employé de Lafarge comme « *conseil en matière de sécurité* » avec un salaire mensuel de 75 000 dollars, ses émoluments finissent par être revus à la baisse à 30 000 dollars après les



SOUPÇONS DE TRANSACTIONS

Lafarge ne s'est pas contenté de verser un tribut à l'Etat islamique. Il aurait aussi acheté du pétrole aux islamistes. En témoigne ce mail daté du 13 juillet 2014, où Mamdouh al-Khaled, responsable de l'usine de Jalabiya, informe Bruno Pescheux, ex-PDG de Lafarge Cement Syria, que le gouvernement syrien "pourrait prendre des dispositions contre les entreprises qui achèteraient des produits pétroliers illégaux".

sanctions onusiennes adoptées en août 2014.

Devant les enquêteurs, Frédéric Jolibois, l'ancien directeur général de LCS est explicite : « *On versait 10 à 20 millions de livres syriennes par mois à différentes entités, dont l'Etat islamique. Les salariés voulaient travailler, les Kurdes voulaient leur ciment. Et ma hiérarchie souhaitait que tout redémarre* », affirme-t-il. Les sommes données aux milices figurent dans la comptabilité à la ligne « operating expenses » (notes de frais), « *au cas où on serait contrôlés* [par les autorités syriennes] », précise Christian Herrault. Selon lui, le budget mensuel destiné à permettre un libre passage des matériaux sur les routes s'élevait à quelque 200 000 dollars. Dont près de 30 000 versés à Daech lorsque

celui-ci s'est imposé dans la région.

Mais Lafarge ne s'est visiblement pas contenté de verser un tribut à l'Etat islamique. On le soupçonne aussi d'avoir acheté du pétrole aux terroristes ! Dans un mail daté du 13 juillet 2014, le responsable de l'usine, Mamdouh al-Khaled, écrit à Bruno Pescheux, responsable Syrie chez Lafarge : « *Il y a en ce moment en Syrie de nombreuses discussions à propos d'achats illégaux de produits pétroliers auprès d'organisations non gouvernementales. [...] Le gouvernement pourrait prendre des dispositions contre les entreprises qui achèteraient des produits pétroliers illégaux. Je pense que notre société doit être prête à faire face si cela se produisait.* » Ce à quoi Bruno Pescheux répond : « *Comme nous en sommes déjà convenus, il*

est important que nous puissions démontrer que nous avons essayé de passer par le gouvernement et préparer en parallèle nos arguments : le fioul lourd est absolument nécessaire pour faire fonctionner notre usine et nous permettre de vendre du ciment, collecter des taxes dues au gouvernement. Au moins le fioul lourd que nous consommons n'est pas vendu en contrebande à l'étranger et soutient l'activité de la construction en Syrie. C'est une quantité infime comparée à celle qui est exportée en contrebande vers la Turquie. Il est très compliqué de faire parvenir du charbon ou du petcoke de Tartous à l'usine. » Utiliser le terme « organisation non gouvernementale » pour qualifier Daech, voilà qui ne manque pas de piquant !

Autre argument avancé par Lafarge pour justifier le maintien de son activité en Syrie : elle faisait vivre l'économie locale... Selon le cimentier, rester sur place était même un acte de résistance, comme le prétend Christian Herrault devant les enquêteurs : « *Techniquement, c'est un exploit et la fierté des employés syriens d'avoir maintenu cette usine. Pour eux, c'était un acte de résistance. Daech était considéré comme une armée d'occupation.* » Mêmes éléments de langage repris par Jean-Claude Veillard : « *La décision de rester appartient à Bruno Lafont*

[PDG de Lafarge]. *L'ambassadeur, M. Gellet, nous a toujours soutenus, et tant qu'on pouvait maintenir l'activité en sûreté, on devait le faire car cela maintenait un tissu économique local très important pour les Syriens.* » Sur le papier, Lafarge revendique même un engagement éthique sans faille, aux antipodes de son comportement en Syrie... Signataire du Global Compact des Nations unies depuis 2003, Lafarge, qui a mis en place un « *code de conduite des affaires* », s'est en effet engagé à « *agir en tant que citoyen responsable* », notamment « *en contribuant à la croissance économique, au développement de l'homme, de sa santé, de ses droits et de son bien-être et à la construction d'un monde meilleur* ».

SEULS FACE AUX MILICES

Le monde meilleur selon Lafarge n'a pas été du goût de ses salariés syriens. Car non seulement l'entreprise aurait financé des terroristes, mais elle aurait aussi traité de façon irresponsable ses salariés syriens. Ainsi lorsque, à la fin de l'été 2012, le groupe décide d'évacuer ses salariés expatriés, les employés syriens, eux, sont livrés à eux-mêmes et contraints de continuer à travailler dans des conditions très dangereuses. C'est le cas, notamment, de Nidal Wabhi, le directeur des ressources humaines

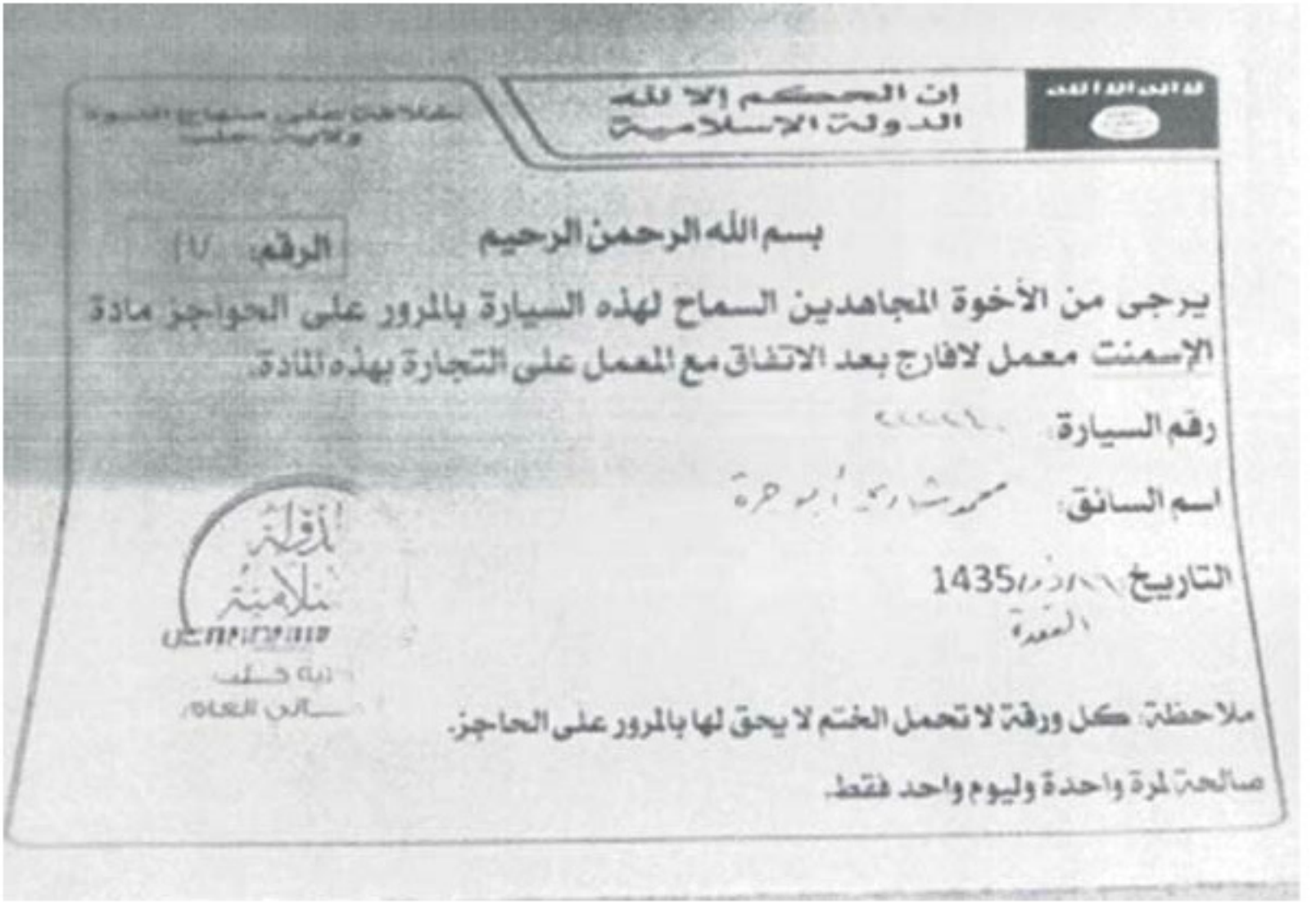


NIDAL WABHI, ex-directeur des ressources humaines de Lafarge Cement Syria, a été enlevé pendant une dizaine de jours à l'été 2012. Ce sont des amis et non Lafarge qui ont payé la rançon pour sa libération.

de la filiale LCS, enlevé à l'été 2012 pendant une dizaine de jours. Venu à Paris pour être entendu par les enquêteurs, il a raconté à *Marianne* qu'il avait dû faire appel à des amis pour réunir la somme exigée par ses ravisseurs. En octobre 2012, c'est au tour de neuf employés de confession alaouite d'être enlevés. Cette fois Lafarge paie 200 000 € pour obtenir leur libération. Un an plus tard, plusieurs salariés sont à leur tour kidnappés par un groupe armé. Ils ne devront leur salut qu'à l'attaque de leurs ravisseurs par un autre groupe... Sans compter ces deux employés chrétiens capturés par Daech qui ne sauveront leur peau qu'en se convertissant à l'islam... Plusieurs salariés racontent aussi que Lafarge ne les a pas protégés alors que l'Etat islamique était aux portes de la cimenterie, à l'été 2014, et que tous les managers avaient déjà pris la fuite. La veille de l'attaque, le 18 septembre, Frédéric Jolibois interdit même l'évacuation de l'usine. Il explique alors qu'il faut préparer de la nourriture et des matelas pour que les employés puissent se cacher dans les tunnels techniques de l'usine plutôt que de fuir en voiture. Le lendemain, les salariés décampèrent in extremis en s'entassant dans quelques véhicules. Trois d'entre eux seront kidnappés. Deux jours plus tard, dans un mail envoyé à tous les salariés, Frédéric Jolibois ose se féliciter : « *L'entreprise et tous les salariés doivent se réjouir de cette évacuation.* » ■ **A.C. ET J.D.**

DES EMPLOYÉS LIVRÉS À EUX-MÊMES

A la fin de l'été 2012, Lafarge évacue ses salariés expatriés mais laisse travailler les employés syriens dans des conditions très dangereuses. Ci-contre : fac-similé d'un laissez-passer pour des véhicules transportant du ciment Lafarge signé par l'Etat islamique.



"TANT QU'ON POUVAIT MAINTENIR L'ACTIVITÉ EN SÛRETÉ, ON DEVAIT LE FAIRE CAR CELA MAINTENAIT UN TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL TRÈS IMPORTANT."